

NOVEMBRE 2019

RÉFORME DES RETRAITES : LES EXIGENCES DU Sgen-CFDT

La réforme des retraites doit être juste, acceptable et soutenable.

POUR LE SGEN-CFDT, IL FAUT :

- ◆ **Une revalorisation indiciaire et indemnitaire :**
 - qui rapproche les carrières et rémunérations de celle des catégories de personnels équivalentes dans les autres ministères,
 - qui priorise les débuts et milieux de carrière et les catégories B et C.
- ◆ **Des mesures réduisant les inégalités de rémunération entre femmes et hommes.**
- ◆ **La compensation de la baisse du salaire net liée à l'intégration des primes dans l'assiette des cotisations.**
- ◆ **Une amélioration des règles de reclassement.**

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE DES DROITS NOUVEAUX

- ◆ **L'aménagement des fins de carrière : cessation progressive d'activité, retraite progressive...**
- ◆ **La possibilité pour les professeur-es des écoles de partir à la retraite à leur date anniversaire.**

LE SGEN-CFDT REFUSE

- ◆ **Une revalorisation en trompe l'œil via le développement des heures supplémentaires.**
- ◆ **Toute augmentation du temps de travail.**

- » **Le gouvernement doit clarifier ses engagements en matière de compensations, de revalorisation mais aussi créer des droits nouveaux pour les agents.**
- » **En l'absence de revalorisation significative, la réforme ne sera pas acceptable.**